

### AGAFPA GRILLE TARIFAIRE 2022

Type	Tarif horaire semaine*	Complément horaire facturé par l'AGAFPA *	Tarif horaire dimanche et férié*	Complément horaire facturé par l'AGAFPA *	Cotisation mensuelle aux frais administratifs*	Frais KM forfaitaire
APA	22,00	0,00	25,56	0,67	<b>0,00</b>	Aucun
DISS	22,00					
CNAV	24,50				6,00	Aucun
PCH	22,93		25,76			
TAUX PLEIN	25,32		29,54		6,00	Aucun
JARDINAGE / BRICOLAGE	33,20				6,00	Bareme en vigueur
Soins palliatifs	24,50					Aucun

\* la participation horaire, ainsi que le reste à charge peuvent être déductibles des impôts à 50%, Les personnes non imposables, bénéficieront d'un crédit d'impôt leur sera reversé.